

- Editorial: Une affaire de visa
- Témoignage: De Damas à Koekelberg!
- Nouveautés depuis avril
- L'asbl au fil des jours



LES AMIS D'ACCOMPAGNER

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid.

Une affaire de visa

Un jeune Africain doit se rendre hors d'Europe pour quelques semaines. Il a besoin d'un visa. Pour l'obtenir, il lui faut présenter une carte de séjour valide durant son voyage. Déjà envoyée par l'Office des étrangers à la commune voici trois mois, cette carte n'est délivrable que le mois suivant... il sera alors trop tard pour demander un visa ! La commune ne veut même pas donner une lettre attestant que la carte de séjour est arrivée. Quel esprit procédurier !

Appelé à accompagner la mère de ce jeune dans ses démarches, je prends conscience de l'importance de l'accompagnement. Avec de la combativité et de l'entêtement, avec un accent « bien belge » au téléphone de l'Office des étrangers, les portes se sont ouvertes, comme par miracle ! Le jeune garçon vient d'obtenir son visa. Seule, cette mère aurait bien eu du mal à défendre ses droits !

Des situations comme celle-ci, il en existe beaucoup. La victoire ne s'obtient qu'en persévérant, contre vents et marées, dans notre combat pour défendre les plus faibles et les accompagner.

fr. Thibault Van Den Driessche

EDITORIAL

Témoignage de Benoît

De Damas à Koekelberg!

Rami Belach, son épouse Aïcha (noms d'emprunt) et leurs trois jeunes enfants ont fui la Syrie et sont arrivés chez nous en 2012. Après le parcours « Fedasil » qui s'est terminé dans un petit meublé « de transit » à Molenbeek, mais qu'ils devaient quitter le 28 février 2013, ils ont trouvé, dans l'urgence, un appartement à Koekelberg, pour le 1^{er} mars 2013. Chez *Accompagner*, l'assistante sociale liste alors les démarches à accomplir pour leur faire bénéficier de l'aide du CPAS de Koekelberg.

Comme bénévole accompagnant, j'entre alors en piste pour faire avec eux, le long parcours administratif. Rami, de son côté, cherche déjà du travail. Pas facile quand on ne parle aucune des langues de notre petit royaume ! Je serai donc le plus souvent seul avec Aïcha. Notre connaissance commune de quelques mots d'anglais sera le lien ténu entre nous et, avec l'administration elle-même.

La domiciliation à Koekelberg

Un CPAS n'intervient que pour les personnes domiciliées dans la commune de son ressort. Les Belach doivent donc se domicilier à Koekelberg. Lundi 4 février, cap sur la maison communale, service des étrangers. Le préposé parle vite, très vite. On s'accroche. Finalement, il inscrit les Belach, mais ajoute : « inscription ne vaut pas domiciliation ». Elle ne sera effective qu'après passage de la police « qui doit constater de visu l'emménagement effectif ». On tourne en rond. Aïcha angoisse. Je rassure... sans trop savoir où on va. Lors d'un deuxième passage au CPAS, j'explique le « nœud ». Un préposé nous dit que cela peut se négocier avec l'agent de quartier et qu'il se contente souvent de trouver le minimum : de quoi dormir, une table, des chaises, des jouets, des « restes de nourriture » (sic !).

A la recherche des meubles

Mardi 5 février, 10h, rendez-vous au bureau d'*Accompagner*. Pluie fine, vent glacé. On se met en route. Nos visites dans les magasins sociaux et les entrepôts s'enchaînent : « Les compagnons dépanneurs », « Les petits riens », « L'armée du salut », « La Poudrière ». Rami accompagne. Il choisit des lits d'enfants, 2 matelas, 1 petit frigo. Aïcha choisit le (strict) nécessaire de cuisine. Aïe, on arrive à 160€. Stop !

[Suite p. 4]

Une nouvelle organisation depuis le 1er avril



Le nombre de demandes d'accompagnement émanant de notre réseau social, en constante augmentation ces dernières années, représente plus de 50% de nos accompagnements. Nous avons donc tout naturellement été amenés à repenser organisation et fonctionnement! Ceci dans le but de servir toujours mieux. Désormais donc deux « **services** » complémentaires fonctionnent côte à côte au bureau d'accueil, équipés chacun de leur propre ligne téléphonique et des autres outils nécessaires à leur efficacité, chacun soutenu par l'équipe des bénévoles:

➤ La **Gestion des Partenaires** se charge des demandes d'accompagnement émanant du réseau social (Associations, Organismes privés et publics, ...) via internet, et de tous les contacts en relation avec celui-ci.

➤ La **Gestion de l'Orientat**ion sociale se charge de l'accueil et de l'orientation des personnes qui viennent au bureau d'accueil.

Après deux mois de fonctionnement, les indicateurs restent au vert! Les nouveaux services fonctionnent, à la grande satisfaction générale!

Roger

Un remue-méninges des bénévoles!

L'année des bénévoles s'est terminée en beauté! Cette fois, la réunion de formation de fin d'année était axée sur le « réfléchir ensemble ». Elle avait comme triple objectif de

1. Permettre à chaque bénévole de s'exprimer librement sur les thèmes proposés (*Notre Engagement, Recherche de Partenaires, Recrutement de nouveaux bénévoles*).

2. Faire participer davantage les bénévoles au projet

« Accompagner ».

3. Susciter quelques « vocations » (= engagements plus ciblés), et des idées d'amélioration de notre fonctionnement...pour toujours aider mieux...et plus.

Et le succès fut au rendez-vous! Participation optimale, enthousiasme, moisson abondante d'idées et de suggestions...que la Direction s'est employée à trier, et à traduire en actions et objectifs...pour les exercices suivants!

Vent favorable pour nos bénévoles

« Il n'est point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va » (Sénèque)

C'est sous ce thème que mars a vu se réunir les bénévoles. Informés des suites données à leurs nombreuses idées et suggestions de fin d'année, et de la nouvelle organisation de l'Association mise en place au 1 avril, ils ont eu encore l'occasion de donner leurs points de vue dans des carrefours organisés autour de trois thèmes dont ils avaient déjà souligné l'importance : le parainage des nouveaux bénévoles, la stratégie « partenaires » et la revitalisation du site web ! Une matinée bien remplie, clôturée avec un énorme spaghetti !

Merci à nos généreux donateurs !



Voici quelques années que nous avons pris l'habitude de joindre à notre Lettre Info un bulletin de virement... car nous comptons sur votre générosité ! Depuis l'année dernière, le SPF Finances nous a

accordé l'autorisation de délivrer les attestations fiscales pour les dons à partir de 40€. Dès lors, ce virement est libellé au nom de notre Association « Les Amis d'Accompagner ». Nous sommes effectivement directement crédités de vos dons ! Et

vous nous gâtez ! Merci ! Mais si jamais vous nous avez oublié, il n'est pas trop tard ! Vous pouvez aussi en faire la publicité auprès de vos amis ou connaissances! Vos amis sont nos amis... Merci!



Rafrâichissement du Bureau

Onze années de passage ont largement défraîchi le cadre du bureau d'accueil ! Aussi des travaux de rénovation sont-ils prévus pour le mois d'août prochain... avec un minimum de désagréments ! Photos « avant-après » promises pour la prochaine Lettre d'Information !

Réception de nouvel An

La tradition s'installe, c'est une occasion festive unique de rencontres et de dégustation ! Ce petit lunch ambulatoire du début d'année, fait de zakouskis, petits sandwiches, tartes et gâteaux, arrosés de pétillants (degré zéro !) facilite les échanges, où jeunes et plus anciens partagent quelques moments forts de l'année écoulée ... et quelques bons mots ! Le succès de la réception auprès de tous nos bénévoles fut tel que, pour l'année prochaine, il faudra envisager sérieusement de l'organiser ailleurs que dans le cadre du bureau d'accueil !

Accompagner au fil des jours

« Au théâtre ce dimanche ! »

Ici aussi, « on ne change pas une équipe qui gagne » ! C'est donc pour la troisième fois que l'Association accueille avec plaisir, fin janvier, et un dimanche oblige, Le théâtre du Chenois, très en verve dans sa représentation de « La Soupière », pièce de de Robert Lamoureux. Responsables, acteurs...et sympathisants enthousiasmés en redemandent ! Une nouvelle rencontre est d'ores et déjà prévue pour le début 2014 !

Le Comité de Direction invité à Rome !

Surprise de début d'année ! Le Conseil général des Augustins de l'Assomption invite le Comité de Direction d'Accompagner à le rejoindre en ce mois de juin ! Cela ne se refuse pas et ne peut se refuser : l'Association est une œuvre mobilisatrice reconnue. C'est donc avec joie que la Direction a soigneusement préparé ce déplacement. Avec quels objectifs ? Présenter *Accompagner* aux « Supérieurs Provinciaux » et présenter l'évaluation de l'Action (événements importants, évolutions, défis, et justification des besoins économiques et financiers).



Reçus avec chaleur et simplicité, les membres du Comité se sont rapidement intégrés à la Communauté des Pères en participant à leur vie de prière et à leurs repas. Avec cœur, enthousiasme et professionnalisme, ils ont présenté au Conseil Général les sujets attendus. Les nombreuses questions posées et le mot élogieux de clôture du Père Benoît, Supérieur général, ont fortifié la conviction du Comité que leur message a bien été entendu, et que les « Amis d'Accompagner » continuera à bénéficier du soutien moral, spirituel et financier des Religieux de l'Assomption.

Le mot du président

A la recherche de subsides

L'argent étant le nerf de la guerre, chaque début d'année civile, nous complétons des dossiers de demandes de subsides. Nous faisons alors invariablement la constatation suivante : notre service envers les plus démunis est tellement original qu'il entre mal dans les schémas préétablis.

L'accompagnement de terrain de tous et pour toutes les situations imaginables est un projet tellement banal de simplicité, qu'il nous est presque impossible de le classer dans les catégories d'action prédéfinies.

Pourtant, vu les demandes qui nous sont adressées, notre service est indispensable. Ce n'est pas de la vanité. C'est le réel. On nous appelle à l'aide pour « un

entretien d'admission en maison d'accueil » ; « pour orienter une personne et l'aider à prendre les transports en commun » ; « pour aider une trisomique pas du tout autonome » ; « pour secondar Mme X auprès d'un avocat »... Voilà pourquoi nous luttons, avec vous, pour la subsistance de notre action.

P. Guy Leroy

De Damas à Koekelberg! [suite de la p. 1]

L'affiliation à la mutuelle

Jeudi 5 février. Rendez-vous matinal à la station Yser. Dans les rues, 5 cm de neige, humide, fondante. Aïcha est en baskets. Pas l'idéal.

On a choisi une agence « au plus près ». Elle est petite, on n'est pas les seuls. Une petite troupe de gens patiente. Aïcha se raconte : son enfance à Lattaquié, son master en archéologie à Damas. C'est notre tour. L'employé est compréhensif. Il jongle avec les formulaires et parle un peu anglais. Aïcha comprend tout. Je n'ai rien à faire, rien. Dans le regard d'Aïcha je lis « merci d'être simplement là ».

Les allocations familiales

Vendredi 6 février. Direction Art-Loi et Maelbeek, car « les alloc. » c'est 70 rue de Trèves, nous a-t-on dit. Sur la façade,



une belle plaque en cuivre et l'inscription « Allocations familiales pour travailleurs salariés ». Chouette. Quelques pas dans le hall... Un accueillant sympathique et... « Non, pour les inscriptions ce n'est pas ici, c'est plus loin sur l'autre trottoir, au no 9 ». ! Zut ! On repart, mais miracle, rue de Trèves, le 70 se trouve en face du 9 ! Au fronton de l'entrée d'un bel immeuble on voit « ONAFTS », ça c'est clair non ?

L'inscription comme demandeurs d'emploi

Lundi 9 février. Visite à Actiris,

agence locale de Koekelberg. « Dans quelle filière d'emploi vous orienter ? » demande l'accueillante en « franglais ». Pas évident avec un diplôme syrien d'archéologie. Il faudra revenir pour un entretien approfondi. Rami, de son côté, cherche activement. Il est sur le terrain. Lui aussi devra revenir... Mais on repart tout de même avec la preuve d'inscription et aujourd'hui, c'est ce qui compte pour clôturer notre dossier CPAS.

Dur parcours, dure semaine, mais riche de solidarité, de soucis portés et partagés, de complicité aussi au fil du temps.

Comment nous aider?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de l'asbl « Les Amis d'Accompagner » avec en communication "Don pour Accompagner 42". Nous vous délivrons directement l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40 € cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2014. **Merci pour votre générosité!**

ON RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Pour accompagner sur le terrain... Un bénévole « accompagnant » accompagne sur le terrain des personnes dans leurs diverses démarches. Pour devenir bénévole « accompagnant », aucune connaissance particulière n'est requise. Seuls le **désir d'aider ces personnes et une bonne dose de patience** sont nécessaires.

Pour l'accueil social... Vous êtes **ASSISTANT(E) SOCIAL(E)** (pré)pensionné(e) ou expérimenté(e). Le bénévolat vous parle et vous avez du **TEMPS LIBRE** à consacrer aux personnes en situation précaire. Votre rôle consistera à **ECOUTER** et à **ORIENTER** ces personnes qui viennent vers nous dans les démarches qu'elles ont à accomplir, ainsi qu'à organiser leur **ACCOMPAGNEMENT** sur le terrain par nos bénévoles.

Intéressé(e) ? Pouvez-vous vous libérer au moins un demi-jour par semaine? Prenez contact avec nous à l'adresse bruxelles.ad@accompagner.be ou au 02.411.87.54.



Accompagner a.i.s.b.l.
Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Fax 02.410.30.73
Internet : www.accompagner.be

N.N. 474.160.150
N.N. 879.434.959

Accueil et correspondance
Rue Félix Vande Sande 40
1081 Bruxelles
Tél. 02.411.87.54—Fax 02.411.54.51
E-MAIL : bruxelles@accompagner.be

Compte bancaire des Amis d'Accompagner: 114-2609545-82 – 1081 Bruxelles IBAN BE25 1142 6095 4582 BIC BKCPBEB1BKB

Lettre d'information de l'a.i.s.b.l. ACCOMPAGNER et de l'a.s.b.l. « Les Amis d'Accompagner »
Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles